

Message de **MON.S.O.ANIM**

PARTICIPEZ A LA VIE DE VOTRE VILLAGE
LE 25 AVRIL 2010, MONCEAU SUR OISE fêtera ses 25° FLORALIES
C'EST UN RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

A son origine, cette fête était l'une des références saisonnières des marchés aux fleurs.
Aujourd'hui, la journée des floralies accueille toujours les commerçants du monde floral et arboricole.

Mais elle s'inscrit plus que jamais dans la valorisation de notre patrimoine culturel, du savoir faire de la Thiérache, de la notion de terroir et de redécouverte.

Au programme :

Brocante	Démonstration équestre
Exposition de 50 tracteurs anciens	Tir à l'arc, avec les Archers d'Etreux
Démonstration de greffes d'arbres	Majorettes de Grand Fayt
Scieurs de long (possibilité de scier vos grumes sur place)	Maréchal ferrant (possibilité de ferrer vos chevaux)
Plus de 40 exposants, commerçants, artisans, etc	
Restauration (frites jambon grillé)	

Pour cette manifestation, l'association recherche des bénévoles.

Si vous avez un peu de temps à consacrer à cette fête (une heure ou plus)

Les membres de Mon.S.O.Anim comptent vivement sur votre participation et vous en remercient d'avance.

La Présidente, M-C FORTIN

Histoires et légendes du village

L'histoire du Monument aux Morts, (suite)

Chronologie pour la mise en place du monument aux morts

Le 1^{er} avril 1920, le conseil municipal se réunit et prend la décision d'ériger un monument pour perpétuer la mémoire des enfants de la commune morts pour la France, il vote à cette effet une somme de 2500 francs, cette somme ne sera pas suffisante. une commission de membres ; Mr Thiéfaine et Mr Lefèvre, est chargée de recueillir les dons des habitants

Le 12 octobre 1920, le conseil donne son adhésion au projet .il retienne le projet de Mr Nicaise Marbrier de Guise et donne tout pouvoir à Mr le Maire pour le projet retenu et la commande ainsi détaillée

Une pyramide avec faisceaux de drapeaux, un jeu de bordure unie ciselée, 4 bornes représentant des obus (n'existe plus aujourd'hui) , une pyramide massive en 5 pièces avec sculpture parties polies et applique en bronze toute en pierre bleue belge de première qualité, pose et inscription des soldats morts pour la France sans le camionnage et la maçonnerie à la charge de la commune pour le prix net de 4600 francs

Le 12 juillet 1921, le conseil se réunit pour l'acquisition du terrain. Maitre Augé avoué de Vervins informe le conseil que l'immeuble a été adjugé avec les frais à 7400 francs

Le conseil profite de cette acquisition pour supprimer le danger du tournant, et l'aménagement d'un point d'eau potable pour les habitants

Le conseil demande à être autorisé à un emprunt pour la somme de 7000 francs au Crédit Foncier en 30 ans, les 400 francs restant seront pris sur les fonds libre de la commune

Le 24 juin 1923, sera l'inauguration du monument avec le pavoisement de toute la commune , une somme de 1000 francs sera prévu pour la cérémonie

Et le 11 novembre 1923 sera considéré comme fête nationale

(à suivre)
 L.JANEAU

MAIRIE

8 rue de la Résistance
 02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE/FAX :
 03.23.60.26.12

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
 monceausuroise@wanadoo.fr

LECUYER WILLIAM

7 rue Du Colonel EDART
 02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
 03.23.60.22.78

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
 wil.lec@wanadoo.fr

JANEAU LUC

15rue du Général De Gaulle
 02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
 03.23.60.48.38

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
 ljaneau@wanadoo.fr

FORTIN MARIE CLAIRE

7 rue René VINCHON
 02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
 03.23.60.23.61

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
 marie-claire-fortin@wanadoo.fr

PERMANENCES

MAIRE :

LE MERCREDI DE 18 à 19H30
 Sauf en AOUT

ADJOINTS :

LE VENDREDI DE 18H00 à 19H00
 Sauf en JUILLET et AOUT

SECRETARIAT :

LE MERCREDI DE 16 à 18H00
 Sauf en AOUT

Les auteurs de ce numéro :

W.LECUYER / L.JANEAU /
 M.C.FORTIN / T.BERA /
 B.SELLIER / L.SOLON
 Rédaction : W.LECUYER

Si une rubrique vous interroge ou si vous souhaitez que l'on soit plus précis dans certains domaines !

Faites le nous savoir par courrier via la mairie ou par nos adresses email !

Ce document est rédigé et imprimé par nos soins

JANVIER 2010
 Numéro 7

Bulletin municipal

SOMMAIRE

- L'édito
 - Les informations, les votes et délibérations
 - Avoir conscience de notre environnement
 - La recette de saison
 - Que s'est-il passé chez nous dernièrement ?
 - Actualité
 - Tester et stimuler son activité cérébrale
 - Message de MON.S.O.ANIM
 - Histoire et légende du village
- Les infos et actes de civismes
- Attention aux chiens errants ! outre leur divagation qui risque d'occasionner des accidents sur la chaussée. Il devient très désagréable de ramasser leurs excréments autour de l'église et dans le cimetière, sans compter les sacs poubelles éventrés. Veuillez donc à limiter cette nuisance, merci.
 - Dès lors que le service de ramassage des déchets ménagés est passé, apprenons à avoir le bon geste ! Ramassons les papiers prospectus ou déchets tombés des sacs. Ce geste de propreté contribue à notre qualité de vie.

L'édito



8 janvier 2010
 Cérémonie d'échange des vœux

L'ensemble du conseil municipal vous formule à toutes et à tous ses vœux de bonheur de santé et de réussite pour 2010.

Nous souhaitons que cette année soit basée sur l'échange et la dynamique. Très prochainement nous vous consulterons pour des travaux, nous vous solliciterons pour « des actions vertes » puis viendra la journée des Floralies et bien d'autres activités organisées par l'association Mon.S.O.Anim.

Vous le savez bien, pour en avoir déjà parlé, combien il est important que chacun participe à la vie de la commune, c'est ce qui fait le charme de nos petites communes
 Le Maire, W.LECUYER

Les informations, les votes et délibérations

Réunion du 24 novembre 2009 à 19H30,
 CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN EN C.A.E.

Il doit être créé le poste d'agent d'entretien. La durée sera de 12 mois à raison 87H par mois au SMIC en vigueur, soit 20H par semaine. Il est également demandé de signer une convention avec Pôle emploi.

Le vote de délibération pour créer un poste d'agent d'entretien en CAE et pour signer la convention avec Pôle Emploi est adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2009.

1^{er} point : 800€ Il est nécessaire de remplacer certains matériels informatiques et de faire de nouvelles acquisitions. Liste des matériels à remplacer : 1 ensemble ordinateur + écran +clavier + souris (modèle de 1997), 1 imprimante Liste des matériels en nouvelle acquisition : 1 disque dur externe, 1 clé USB de stockage

2^{ème} point : 820€ Suite à la création du poste d'agent en CAE, il est nécessaire de prévoir les crédits pour le paiement du salaire et des charges de décembre.

Le vote de délibération pour la décision modificative au budget primitif 2009 est adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL.

Il est demandé l'autorisation pour le maire de signer une convention avec l'association Mon.S.O.Anim pour du matériel (sono/ampli) que cette dernière nous prête gracieusement.

Le vote de délibération pour autoriser le maire à signer la convention est adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDS

Le conseil municipal doit délibérer pour solliciter une subvention (pour le stop du Col. Edart). Le montant affecté pour ces travaux est de 3827,20€ TTC (3200€ HT) avec un taux de subvention de 75%, soit 2400 € de montant sollicité.

Le vote de délibération pour demander une subvention au titre du FDS est adopté à l'unanimité.

AVIS SUR LE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION.

Le conseil municipal doit délibérer en donnant un avis sur le contenu du PPRI.

La délibération pour avis sur le plan de prévention du risque inondation est favorable à l'unanimité.

DETERMINATION DU TAUX ANNUEL POUR LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIQUE DE FRANCE TELECOM.

Chaque année le montant maximum révisé des redevances est déterminé en fonction de la durée de l'occupation. Il est proposé de prendre une délibération qui sollicitera une redevance au taux maximum chaque année et ce, pour la durée du mandat au lieu d'une par an.

Le vote de délibération pour appliquer chaque année le taux maximum des barèmes fixés annuellement pour le calcul de la redevance d'occupation du domaine publique est adopté

DETERMINATION DU TARIF DU MATERIEL DE LA SALLE DES FETES EN CAS DE REMPLACEMENT DANS LE CADRE DES LOCATIONS DE SALLE.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour la mise à jour des tarifs du matériel répertoriés dans la salle des fêtes.

Le vote de délibération pour déterminer le tarif du matériel de la salle des fêtes en cas de remplacement dans le cadre des locations est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUEL :

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC:

D'assainissement de la CCRG –exercice 2008

D'élimination des déchets de la CCRG -exercice 2008

D'ACTIVITE DU SIVOM DE LA REGION DE GUISE –EXERCICE 2008

SORTIES DE BIENS DE L'INVENTAIRE COMMUNAL

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour sortir certains biens de l'inventaire communal : 1 ordinateur (avec écran, clavier et souris), 1 imprimante, 1 logiciel WINCLOE

Le vote de délibération pour déterminer les sorties de biens de l'inventaire communal est adopté à l'unanimité.

W.LECUYER

Avoir conscience de notre environnement

Désormais élément de notre paysage visuel ; Qu'est ce que l'énergie éolienne ?

Depuis longtemps le vent aide l'homme !

Energie utilisée pour faire avancer les bateaux, moudre le grain ou pomper l'eau, aujourd'hui cette technologie millénaire sert à produire de l'électricité.

Une solution d'avenir !

Ne pas dépendre d'une seule énergie pour la production électrique est un facteur de sécurité. L'éolien est considéré en France comme l'énergie renouvelable ayant le meilleur potentiel de développement à court terme. Il devrait produire autant d'électricité que l'hydraulique en 2020.

Quelques chiffres !

Le vent fait tourner les pales entre 10 et 25 tours par minute. Le Mât est en général deux fois plus haut que la longueur des pâles (100m pour des pâles de 50m). Un générateur transforme ainsi l'énergie mécanique en énergie électrique. Les éoliennes fonctionnent pour des vitesses de vent comprises entre 14 et 90 Km/h. Au-delà, elles sont arrêtées pour des raisons de sécurité.

Les grands aérogénérateurs récents dans les parcs éoliens développent une puissance d'environ 2MW, ce qui permet d'alimenter en électricité environ 2000 foyers (hors chauffage).

T.BERA

La recette de saison la Génoise

INGREDIENTS

Pour 2 moules de 20cm de diamètre

- ~ 170g de farine
- ~ 170g de sucre
- ~ 5 œufs entiers
- ~ 1/3 de paquet de levure alsacienne

Il est préférable d'utiliser un petit batteur-mélangeur, la génoise sera plus légère et d'un meilleur rendement.

Il faut tamiser la farine et la levure alsacienne ensemble.

Prendre un récipient métallique, y mettre les œufs et le sucre, travaillez bien le mélange au fouet à main sur le gaz au ralenti, à fin d'obtenir un appareil bien moussieux et largement tiède. Puis à l'aide du batteur-mélangeur, fouettez l'ensemble.

Il faut que la génoise soit assez épaisse et qu'elle ne coule plus du fouet.

Avant l'incorporation de la farine tamisée, mélanger celle-ci délicatement à la spatule en évitant de faire retomber la génoise par un mélange trop prolongé.

Graissez et farinez les moules.

Les garnir au 3/4.

Cuisson 25 à 30 minutes à four modéré 180-190°.

Variante : De cette recette vous pouvez retirer une cuillère à soupe de farine et incorporer à la place un bonne cuillère de chocolat en poudre.

Bon appétit!

B.SELLIER



INFORMATION

Mon.S.O.Anim

FETE ET REPAS DE NOËL

LE 19/12/2009

L'après midi a commencé par la projection des photos prises au court des différentes manifestations ainsi que par la présentation du site internet du village.

<http://membres.multimani.a.fr/monceausuroise/index.html>

Comme chaque année le Père Noël est arrivé au son des cloches pour distribuer des cadeaux aux enfants ainsi qu'aux aînés. Le traditionnel repas a été une fois de plus très convivial.

Quelques animations autour du menu en patois Picard, une grille avec une quarantaine de lots gagnés et les quelques 1600 photos ont de nouveau été projetées tout au long de la soirée.

Les convives ont également pu revivre une partie de leur passé au travers de la projection de très anciennes photos du village et de carte postales.

INFORMATION A CONFIRMER

En ce qui concerne le voyage prévoir le samedi 19 juin : Certainement une sortie sur Dinant ?

INFORMATION

Pour nos amis les pêcheurs

Le PECHEUR MATINAL

Association de pêche de Flavigny le Grand.

Le Président :

Gérard CHAMPENOIS

Tel : 0323604274

0621530632

Le Vice Président :

Jean Pierre MARTEAU

Le Secrétaire :

Philippe GRIMBERT

Nombre d'adhérents :

62

Les limites de la zone de pêche s'étendent :

- du pont de FATY
 - jusqu'à la propriété (incluse) de Monsieur Patrick PROVOOST sur Flavigny
- « Voir nouveau règlement intérieur ».

Vente de carte de pêche :

En Mairie de Flavigny
Aux heures d'ouvertures ou chez le Président
Renseignements au téléphone ci-dessus.

RESPECTONS LA NATURE !

Les pêcheurs, les chasseurs, les promeneurs, vous qui êtes au contact direct de la nature.

Vous pouvez constater combien des déchets envahissent le paysage ; des bouteilles, des papiers, des plastiques sont parsemés sur les berges ainsi que dans l'Oise, aux bords des chemins, aux pieds des haies.

Lors de vos sorties, prévoyez un sac et ramassez ce qu'il vous est possible. Il ne s'agit pas de tout ramasser en un jour, mais le nombre peu faire la différence.

Moins il y aura de déchets, moins les gens seront tentés dans laisser !

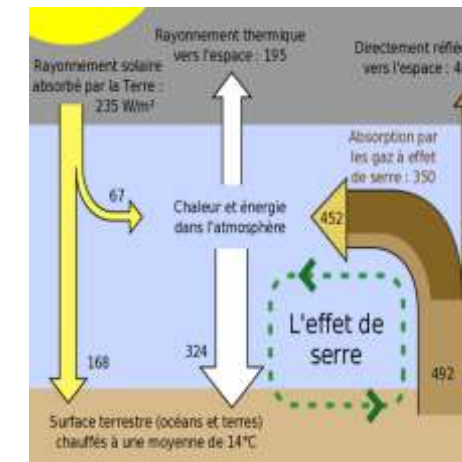
Que s'est-il passé chez nous dernièrement ?

Chacun d'entre nous peu faire un geste pour l'environnement. C'est pourquoi, en ce début d'année, le conseil municipal c'est positionné sur une question d'héritage pour nos générations futures. Nous avons monté un dossier pour la réimplantation de haies au bord de nos voiries communales. Pas moins de 1700 mètres linéaires qui vont préserver la faune et la flore locale, favoriser le développement des insectes pollinisateurs, prévenir les risques d'érosion et de ruissèlement. Ce projet, initié avec les agriculteurs de la commune, demandera de leur part une large contribution. Mais au-delà d'un aménagement paysagé nous souhaitons faire une action pédagogique pour les adultes et les enfants de Monceau. Nous viendrons prochainement vers vous pour présenter cette action.

W.LECUYER

Actualité

Les gaz à effet de serre



Les gaz à effet de serre sont des composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge contribuant à l'effet de serre

Ces principaux gaz sont :

- La vapeur d'eau
- Le dioxyde de carbone
- Le méthane
- Le protoxyde d'azote
- L'ozone

L'eau (sous forme de vapeur ou de nuage est à l'origine de plus de 70 % de l'effet de serre

Le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre produit par l'activité humaine

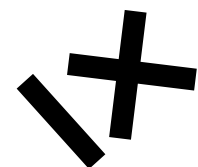
L.SOLON

Tester et stimuler son activité cérébrale

ENIGME 1

Chiffre romain

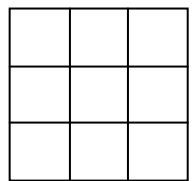
Essayez de faire un 6, en rajoutant un trait, sans lever le crayon.



ENIGME 2

Les additions

Placez les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 dans la grille suivante de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne, et chaque diagonale soit égale à 15



ENIGME 3

Suite logique

Quelle est la figure qui devrait suivre dans cette séquence ?



REPONSE N°6 :

ENIGME 1, Flèches:

IL y avait deux coups de crayon à placer pour dessiner une 3ème flèche

ENIGME 2, Les biscuits:

Réponse: 6 chiens et 4 chats

Solution par l'algèbre: $6x+5y=56$ et $x+y=10 \Rightarrow x=6$ et $y=4$

Solution plus élégante: On donne 5 biscuits à chacun. Soit 50 biscuits.

Les chats ont leur part. Il en reste 6 à distribuer. Ce qui est pour les chiens. Ils sont donc 6.

ENIGME 3, Qui est l'auteur de cette citation ?

On se lasse de tout, sauf de comprendre. Attribué à **VIRGILE**

